

Liste des établissements conventionnés avec la BU

Nom de l'établissement	Personnes concernées	Justificatif d'inscription
APRADIS	Etudiants, formateurs et personnels	Carte étudiant APRADIS année en cours ou justificatif professionnel récent
Atelier CANOPE 02 - Laon	Enseignant ayant participé à un atelier Canopé	Attestation de participation à une formation animée par le réseau CANOPE (année universitaire précédente ou en cours)
Atelier CANOPE 60 - Beauvais	Enseignant ayant participé à un atelier Canopé	Attestation de participation à une formation animée par le réseau CANOPE (année universitaire précédente ou en cours)
Centre médico-psycho-pédagogique (CMPP)/APAJH de la Somme	Etudiants, formateurs et personnels	Carte CMPP de la Somme valide ou justificatif professionnel récent du CMPP
Centre Ressources Autisme (CRA)	Praticiens, personnels, formateurs (hors enseignants UPJV)	Justificatif professionnel récent du CRA + adresse mail professionnelle CHU
CHU Amiens	Praticiens, personnels, formateurs (hors enseignants UPJV)	Justificatif professionnel récent du CHU + adresse mail professionnelle CHU
Clinique du Campus	Personnel	Justificatif professionnel récent de la Clinique du Campus
Ecole supérieure de commerce (ESC) Amiens	Etudiants et formateurs	Carte étudiant ESC de l'année en cours ou justificatif professionnel récent
Etablissement public de santé mentale (EPSM) de la Somme et IFSI EPSM	Praticiens, enseignants et personnels	Justificatif professionnel récent EPSM de la Somme + adresse mail professionnelle EPSM
Instituts de formation du CHU d'Amiens hors UPJV : IFTML (1ere année), IBODE, IFAS, CESU, IFAP, IFA, IFCS, IFMK)	Etudiants, formateurs et personnels	Justificatif de l'institut d'appartenance
Instituts de soins infirmiers (IFSI) d'Abbeville, Beauvais, Berck sur Mer, Clermont, Compiègne, Chauny, Laon, Prémontré, Saint-Quentin, Soissons	Personnels, formateurs	Justificatif professionnel récent IFSI + adresse mail professionnelle IFSI
Lycée Edouard Gand	Etudiants	Carte d'étudiant de l'année en cours